

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1850.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. DE PERCEVAL.

I.

Demande du sieur Louis-Charles-Julien Tencé.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Lille, le 11 mars 1796. Il habite la Belgique depuis 34 ans; en 1826, il érigea à Bruxelles un établissement industriel; en 1830, il prit une part active et glorieuse aux combats que nous avons livrés pour conquérir notre indépendance nationale.

Le 3 novembre 1830, il fut nommé capitaine de 2^{me} classe au bataillon de sapeurs-mineurs et, quelques mois après, capitaine de 1^{re} classe, par deux arrêtés du Gouvernement provisoire. Il occupe actuellement le grade de capitaine-adjutant de place de 1^{re} classe à Louvain. En 1836, il a reçu la décoration de l'Ordre royal de Léopold, pour ses bons et loyaux services.

Marié à une femme Belge et père de famille, le sieur Tencé n'a cessé de jouir de l'estime de ses chefs et de la considération publique. Sa conduite est irréprochable, et les renseignements recueillis sur le pétitionnaire ne laissent rien à désirer.

Votre commission estime qu'il y a lieu de lui accorder la naturalisation ordinaire.

Le Secrétaire-Rapporteur,

ARMAND DE PERCEVAL.

Le Président,

P.-J. DESTRIVEAUX.

II.

Demande du sieur Gérard-Gommaire BERCKMANS.

MESSIEURS,

Le sieur Berckmans demande à recouvrer la qualité de Belge qu'il a perdue

en vertu de la loi du 22 septembre 1835, en restant au service de la Hollande après le 1^{er} août 1831.

Le pétitionnaire est né à Lierre (province d'Anvers), le 22 juin 1799 ; il a été incorporé comme volontaire le 19 novembre 1816 dans un régiment d'artillerie de l'armée des Pays-Bas, où il est resté jusqu'au 11 avril 1832. Il obtint à cette époque son congé et rentra en Belgique.

Le 10 juillet de la même année, il a pris du service dans le régiment des guides ; il y sert encore aujourd'hui avec le grade de maréchal-des-logis.

Sa conduite honorable et exemplaire, le zèle qu'il ne cesse de déployer dans son service lui ont acquis l'estime et la confiance de ses supérieurs.

Votre commission vous propose de lui accorder la faveur qu'il sollicite.

Le Secrétaire-Rapporteur,

Le Président,

ARMAND DE PERCEVAL.

P.-J. DESTRIVEAUX.